Séance du 16/09/2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Politique : *Bien grandir dans ma ville*
Commission : Culture - Evènementiel - Education et petite enfance - Enseignement supérieur

Délibération n° : 380
Dossier : 190782

Direction en charge : Education et Petite Enfance
Objet : Dépôt de candidature d'un dossier Cités Educatives pour le quartier de Tarentaize-Beaubrun - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire
Date de convocation du conseil : 06/09/2019
Compte rendu affiché le : 17/09/2019
Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :
M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALLON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (présente jusqu'à la question n°45 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE (présent jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), Mme Raphaëlle JEANSON (présente jusqu'à la question n°83 du projet de l'ordre du jour), M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Lionel SAUGUES (présent jusqu'à la question n°78 du projet de l'ordre du jour), M. Georges ZIEGLER, M. Anaclet NGAMENI

Absents-Excusés :
M. Alain SCHNEIDER (pouvoir à Mme Fabienne PERRIN) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir à Mme Lacour jusqu'à la question n°81 du projet de l'ordre du jour, puis présence de Mme Montagnier à compter de la question n°82 du projet de l'ordre du jour) M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (pouvoir à M. André FRIEDENBERG) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :
Mme Stéphanie MOREAU

VILLE DE ST-ETIENNE CONSEIL MUNICIPAL du 16/09/2019

Politique : *Bien grandir dans ma ville*
Commission : Culture - Evènementiel - Education et petite enfance - Enseignement supérieur

Délibération n° : 380
Dossier : 190782

Direction en charge : Education et Petite Enfance
Objet : Dépôt de candidature d'un dossier Cités Educatives pour le quartier de Tarentaize-Beaubrun - Approbation.

□ Rappel et Références :
Le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et le Ministère de la Cohésion des Territoires et des relations avec les collectivités territoriales ont mis en place un dispositif de label d'excellence «Cités éducatives» pour lequel la Ville de Saint-Etienne a candidaté pour le quartier de Tarentaize-Beaubrun.

□ Motivation et Opportunité :
Ce label «Cités éducatives» consiste en un programme national d'appui aux dynamiques locales de coopération éducative. Une attention particulière sera apportée à la convergence de la cité éducative avec les moyens du programme national de rénovation urbaine.
Le but est de répondre aux trois objectifs suivants :
- conforter le rôle de l'école et la réussite scolaire,
- promouvoir la continuité éducative,
- ouvrir le champ des possibles.

L'élaboration de ce projet se fait sous le pilotage de la Ville avec le concours des services déconcentrés de l'État et tout particulièrement de l'Éducation Nationale qui s'est mobilisée au titre de l'éducation prioritaire, de la politique de la ville, du renouvellement urbain et de la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Une enveloppe spécifique déléguée aux préfets sera dédiée au projet «cités éducatives». Elle sera mobilisée pour faciliter l'accompagnement des projets locaux, dans le cadre des conventions établies après labellisation pour la période 2019-2022.

□ Contenu :
Pour l'obtention de ce label, un dossier de candidature a été transmis dans le délai très court fixé par le Ministère de l'Education nationale.

Une délibération approuvant cette candidature au label "Cités éducatives" doit également être transmise à l'appui du dossier.

L'ambition du projet se mesurera à la capacité à fédérer tous les partenaires du territoire autour de l'enjeu éducatif : collectivités territoriales, établissements et institutions publiques, associations, parents et partenaires économiques et plus largement tous les acteurs prêts à adhérer à la démarche.

Dans un quartier engagé sur un projet de renouvellement urbain, l'enjeu de mobiliser la communauté éducative peut permettre de définir ensemble le territoire de demain et de le construire avec et pour les habitants en répondant aux défis éducatifs, économiques et sociaux posés.

□ Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Saint-Etienne

□ Point Financier :
o Coût total investissement TTC : dont TVA :
o Coût total annuel fonctionnement TTC : dont personnel mis en oeuvre :

o Financement

	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement						

Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**
Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir approuver la candidature de la Ville au label "Cités éducatives".

Décision : Proposition adoptée **Résultat du vote :** 57 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	**Imputation budgétaire** neant
	Pour Extrait, **Pour le Maire,** **l'Adjoint délégué** **Samy KEFI-JEROME**